Niveau(x) d'enseignement: 2 Numéro EDUQ : 9570559
Centre d'intérêt: 240

Vers une meilleure adaptation scolaire des enfants de milieux défavorisés : programme de promotion des comportements sociaux au préscolaire : programme de dépistage et d'intervention / élaboré par le Centre de psycho-éducation du Québec en collaboration avec Richard E. Tremblay du Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, Ecole de psycho-éducation de l'Université de Montréal. -- [Montréal] : Le Centre, 1992.
10 f. ; 28 cm.

Vedette(s)-secondaire(s): Richard, R. E. (Richard Ernest), éd * Centre de psycho-éducation du Québec * Université de Montréal. Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant

Descripteur(s): Comportement social * Comportement de l'enfant * Agressivité * Prévention * Formation du personnel * Supervision * Maternelle * Education préscolaire

Identificateur(s) de sujet: Habileté sociale

Compte tenu des résultats obtenus lors de l'implantation du programme de promotion des comportements sociaux au préscolaire, on a décidé d'adapter le matériel utilisé aux enfants des maternelles quatre ans et cinq ans, de former le personnel à la philosophie d'intervention et au matériel proposé et de le superviser au cours de l'expérimentation du projet.

4FN: 3027

CADRE
CENTRE DE DOCUMENTATION
1940, BOUL. HENRI-BOURASSA EST
MONTRÉAL H2B 1S2

VERS UNE MEILLEURE ADAPTATION SCOLAIRE DES ENFANTS DE MILIEUX DÉFAVORISÉS

PROGRAMME DE PROMOTION DES COMPORTEMENTS SOCIAUX AU PRÉSCOLAIRE

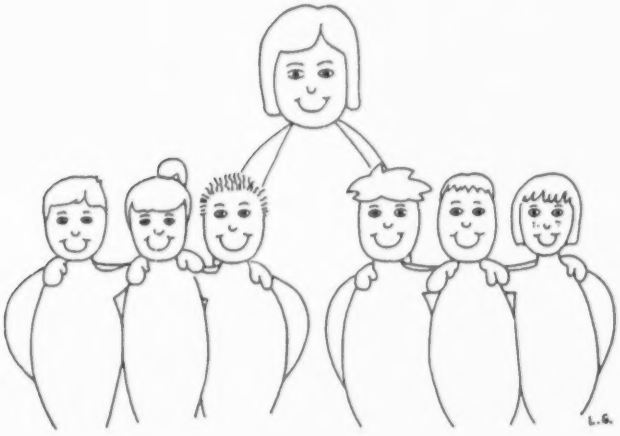

Illustration : Louise Guillemette, B.Ps.

Programme de dépistage et d'intervention
élaboré
par le CENTRE DE PSYCHO-ÉDUCATION DU QUÉBEC
en collaboration avec Richard E. Tremblay
du Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant
Ecole de psycho-éducation de l'Université de Montréal

Septembre 1992

95-70559

VERS UNE MEILLEURE ADAPTATION SCOLAIRE DES ENFANTS DE MILIEUX DÉFAVORISÉS

PROGRAMME DE PROMOTION DES COMPORTEMENTS SOCIAUX AU PRÉSCOLAIRE

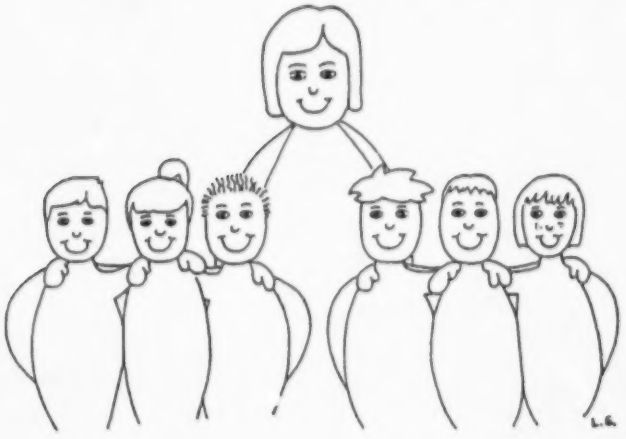

Illustration : Louise Guillemette, B.Ps.

Programme de dépistage et d'intervention
élaboré
par le CENTRE DE PSYCHO-ÉDUCATION DU QUÉBEC
en collaboration avec Richard E. Tremblay
du Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant
Ecole de psycho-éducation de l'Université de Montréal

Septembre 1992

CENTRE DE
PSYCHO
ÉDUCATION
DU QUÉBEC

750, boul. Gouin est
Montréal, Québec
H2C 1A6
Tél.: (514) 381-8559
Fax: (514) 381-4500

Madame,
Monsieur,

Le **Centre de psycho-éducation du Québec** est un organisme à but non lucratif voué, depuis plus de trente-cinq ans, à la formation pratique des étudiants en psycho-éducation à l'Université de Montréal, à la recherche et au perfectionnement des intervenants auprès d'enfants et d'adultes en difficulté.

Il a, entre autres, pour mission de développer des alliances entre les milieux de pratique professionnelle (en éducation et dans le domaine social) et les professeurs et chercheurs de l'Université. Ces alliances ont déjà commencé à porter fruit et l'une de leurs retombées les plus concrètes est ce projet d'intervention auprès d'élèves de maternelle qui risquent d'adopter des comportements agressifs et déviants qui en feraient de futurs décrocheurs ou encore des candidats tout désignés pour les classes dites *spéciales* ou pour les interventions *spécialisées* .

L'originalité de son PROGRAMME DE PROMOTION DES COMPORTEMENTS SOCIAUX AU PRÉSCOLAIRE réside dans les éléments suivants:

- Un soutien est apporté à l'enfant en difficulté en même temps que s'exerce une action auprès du(des) parent(s), de l'enseignant et du groupe-classe.
- Les intervenants affectés à la prévention et à l'intervention dans ce projet sont des professionnels qui travaillent déjà à l'école ou à la Commission scolaire qui décide d'offrir ce programme.
- Après deux ans de supervision, les intervenants ayant reçu une formation au cours de l'implantation de ce programme pourront à leur tour initier le personnel de la Commission scolaire à la philosopnie et aux outils de ce type d'intervention.
- Pour chaque élève en difficulté *ciblé* par le projet, cinq élèves *réguliers* reçoivent un soutien particulier.
- Ce programme met l'accent sur l'apprentissage d'habiletés sociales chez l'enfant et sur le développement d'habiletés parentales. Il suggère à l'enseignant des moyens d'assurer un climat positif dans sa classe et de prévenir le développement de comportements dérangeants qui nuisent à l'apprentissage.

- Le programme s'inscrit tout à fait dans la ligne des recommandations du RAPPORT BOUCHARD et du PLAN D'ACTION DU MINISTRE PAGÉ : intervention précoce et préventive, économie sociale (chaque dollar investi fait économiser sept dollars en intervention spécialisée), action cohérente sur l'enfant et sur son milieu, implication très grande des parents...

Nous croyons que ce projet peut contribuer grandement à contrer le décrochage scolaire et empêcher bon nombre d'enfants de devoir être placés dans des classes spéciales et de faire l'objet d'interventions spéciales à répétition.

N'hésitez pas à communiquer avec nous si vous désirez de plus amples informations sur ce programme de formation

André Lebon
Directeur général

Historique du PROGRAMME DE PROMOTION DES COMPORTEMENTS SOCIAUX AU PRÉSCOLAIRE

Il n'est pas rare qu'un enfant de 2 ou 3 ans se mette en colère quand il n'obtient pas ce qu'il désire. Dans ces situations, plusieurs vont crier, bousculer, frapper et même mordre. Grâce à la réaction des adultes, la majorité des enfants apprennent à ne pas avoir recours aux comportements violents pour en venir à leurs fins. Cependant, certains enfants maintiennent ces comportements après leur entrée à l'école. Il s'agit généralement des enfants qui risquent le plus d'être rejetés par leurs pairs, d'avoir des échecs scolaires, d'abandonner l'école avant la fin du secondaire, et de développer des comportements antisociaux.

Une expérience d'aide effectuée auprès de ces enfants a démontré qu'il est possible de prévenir ces importantes difficultés d'adaptation, si l'on intervient au début de la scolarisation. Le programme fut implanté dans les écoles de milieux défavorisés de la Commission des écoles catholiques de Montréal[1]. Il comprendrait deux cibles principales: les parents et les enfants.

Les parents ont bénéficié pendant deux ans d'un entraînement aux habiletés parentales par l'entremise d'un professionnel qui se rendait à leur domicile environ une fois par mois. Cet entraînement a été développé spécialement pour des parents d'enfants qui présentent des problèmes d'agressivité. Il poursuit cinq objectifs: apprendre aux parents à bien observer le comportement de leur enfant, à renforcer les comportements positifs, à punir sans abus les comportements négatifs, à résoudre les situations de crise et à généraliser ces apprentissages.

Pour leur part, les enfants ont bénéficié, à l'école d'une série d'activités dites *d'apprentissage aux habiletés sociales* animées par les professionnels de l'école, sur l'heure du midi ou après la classe de l'après-midi. Deux séries d'activités étaient implantées, la première orientée vers les habiletés prosociales (comment aider quelqu'un d'autre, comment demander à jouer avec les autres...), la deuxième vers le contrôle de soi (quoi faire quand on nous taquine, quand on est en colère...).

Les résultats de ce projet d'intervention sont positifs en ce sens que les garçons qui ont suivi le programme préventif manifestent moins de problèmes d'adaptation à la fin du

---

[1] a) Tremblay, R.E. et Zhow, R.M. (1991). *Le dépistage des difficultés d'adaptation sociale chez les garçons de milieux socioéconomiques faibles : de la maternelle à la fin de l'école primaire*. Montréal : Groupe de recherche sur l'inadaptation psychosociale chez l'enfant, Université de Montréal.

b) Tremblay, R.E. et al (1992). Parent and child training to prevent early onset of delinquency The Montreal longitudinal-experimental study. M.J. McCord et R.E. Tremblay (Eds). *Preventing antisocial behavior from birth to adolescence experimental approaches*. New York : Guilford Press.

primaire que ceux du groupe témoin. De plus, ces garçons identifiés comme agressifs à la maternelle et qui ont suivi le programme sont moins impliqués dans des actes agressifs et délinquants à l'âge de 12 ans, soit trois ans après l'intervention. Ces résultats sont révélateurs et le fait d'intervenir sur différents aspects de l'environnement de l'enfant, en plus d'intervenir sur l'enfant lui-même, nous laisse croire que cette approche multidimensionnelle peut être bénéfique pour changer ou modifier la trajectoire développementale des garçons identifiés comme agressifs au préscolaire afin qu'ils puissent s'intégrer plus positivement à l'école et dans leur vie. De plus, ces résultats suggèrent fortement de commencer l'intervention à la pré-maternelle ou à la maternelle, au moment même où les enfants sont identifiés comme ayant des problèmes de comportement. Le **Rapport du Groupe de travail sur les jeunes**[2] relève d'ailleurs l'importance d'intervenir le plus tôt possible auprès de l'enfant et en ce sens, il priorise les actions au préscolaire. Notons que le Rapport du Groupe de travail sur les jeunes fait état de cette recherche pour appuyer l'importance d'intervenir à la période préscolaire afin de prévenir la manifestation des problèmes de comportement à l'école et de favoriser le succès scolaire.

De la recherche à l'application

Compte tenu des résultats tangibles obtenus, le Centre de psycho-éducation du Québec, sous la direction du professeur Tremblay, a modifié le matériel utilisé dans le cadre de ce projet de recherche de façon à l'adapter aux enfants des maternelles 4 ans et 5 ans. Il offre aux milieux scolaires l'occasion de former des professionnels et des enseignants en vue de l'implantation et de l'animation de ce projet de prévention qui s'adresse principalement aux enfants à risque de développer des difficultés sérieuses d'adaptation durant leur parcours scolaire et, par conséquent, de joindre les rangs des décrocheurs au secondaire Cette formation initiale est accompagnée d'un suivi durant l'expérimentation, sous forme de supervisions, de façon à ce que ces professionnels puissent agir subséquemment en tant que multiplicateurs du projet au sein de leur commission scolaire.

Le protocole que nous proposons se compose donc de deux phases soit 1) formation du personnel (professionnels non enseignants et enseignants de maternelle) à la philosophie d'intervention et au matériel proposé, 2) supervision du personnel au cours de l'expérimentation du projet.

---

2 Rapport du Groupe de travail pour les jeunes (1991). *Un Québec fou de ses enfants.* Québec : Ministère de la Santé et des Services sociaux, Direction des communications.

1. Formation du personnel à la philosophie d'intervention et au matériel proposé

L'intervenant devra développer plus particulièrement ses connaissances sur le dépistage des problèmes antisociaux, l'entraînement aux habiletés parentales, l'entraînement aux habiletés sociales chez le jeune enfant, ainsi qu'à la gestion de classe de l'enseignant. Ainsi, nous proposons une journée de formation sur chacun de ces thèmes. Au cours de ces journées, les professionnels recevront de l'information sur la philosophie qui sous-tend le projet, sur le matériel proposé et sur la façon de l'utiliser avec les différentes personnes concernées par le projet (enfants, parents, enseignants). Nous proposons également que les enseignants de la maternelle puissent assister à une partie de cette formation (environ une journée et demie) puisqu'ils devront, au même titre que les professionnels non enseignants, animer des ateliers d'entraînement aux habiletés sociales pour les enfants de leur classe. Notons que, contrairement au projet initial, nous proposons que les ateliers aient lieu dans la classe de façon à ce que **tous** les enfants puissent y participer et bénéficier de ce programme de promotion des comportements sociaux. L'enseignant devient alors un intervenant clé pour cette partie du programme.

Lors de ces journées de formation, les participants recevront trois documents qui s'adressent spécifiquement aux principaux partenaires sociaux des enfants, soit les **parents,** les **enseignants** et les **pairs,** qui jouent tous un rôle important dans leur socialisation. Ces documents sont utilisés pour guider l'intervention auprès des enfants et des parents et pour offrir un soutien à l'enseignant.

Le document qui s'adresse aux enfants comporte quinze modules qui suscitent l'apprentissage de comportements sociaux (comment proposer mon aide, comment prendre contact avec les autres, comment partager, comment coopérer, comment s'excuser...) et la réduction des problèmes de comportement (quoi faire lorsqu'on se moque de moi ou lorsqu'on me taquine....). Par le biais de petites histoires jouées par des marionnettes, les enfants apprennent à développer les habiletés qui leur sont nécessaires pour bien se comporter dans un groupe; ils apprennent à reconnaître et à communiquer leurs émotions et ils développent leurs habiletés à résoudre les problèmes.

Le document qui s'adresse aux parents est une traduction de plusieurs chapitres du volume d'Elaine Blechman, *Solving Child Behavior Problems at School and at Home* [3]. Ce livre traite des différents problèmes rencontrés par la majorité des parents avec

---

[3] Blechman, E. A. (1985). *Solving Child Behavior Problems at School and at Home*, Research Press.

leurs enfants (rangement des effets personnels, couchers, crises de colère, disputes entre les enfants, respect des consignes, comportements dérangeants à l'extérieur de la maison, comportements agressifs et comportements intériorisés tels que tristesse, solitude, peurs) et il suggère une série de moyens visant à réduire les conflits entre les membres de la famille, à développer leurs habiletés à résoudre les problèmes et à communiquer.

Le cahier qui s'adresse aux enseignants est également une traduction de quelques chapitres de *Solving Child Behavior Problems at school and at home.* Ces chapitres suggèrent à l'enseignant des moyens d'assurer un climat positif dans sa classe et de prévenir le développement des comportements dérangeants qui nuisent à l'apprentissage des enfants.

2. Supervision du personnel

La supervision du personnel est essentielle à l'efficacité du projet. En effet, il est important d'offrir aux intervenants un support constant, tout au long de l'expérimentation du projet, afin qu'ils apprennent à utiliser correctement le matériel et à intervenir en tenant compte de la philosophie qui sous-tend ce type d'intervention. Lors de ces supervisions, les professionnels pourront discuter des diverses situations qui se sont déroulées en cours d'animation, tant avec les enfants et les parents qu'avec les enseignants. C'est une occasion pour eux de parfaire leurs connaissances de l'intervention auprès de cette clientèle. Ces supervisions peuvent se faire en groupe ou individuellement. Les supervisions de groupe sont cependant privilégiées étant donné qu'elles permettent un échange entre les divers professionnels concernés par le projet. La supervision des enseignants est également importante étant donné qu'ils seront eux aussi impliqués comme intervenants dans ce programme de prévention. Les enseignants pourront discuter des situations qui se sont déroulées alors qu'ils animaient les ateliers d'entraînement aux habiletés sociales. Une participation conjointe des professionnels non enseignants et des enseignants à ces supervisions assurera l'uniformisation de l'intervention auprès des enfants.

Implantation du projet en milieu scolaire

L'implantation de ce projet dans une école implique la participation d'un ou plusieurs professionnel(s) non enseignant(s) et des enseignants de maternelle dont un ou plusieurs

élève(s) a (ont) été ciblé(s). Le nombre de professionnels non enseignants qui devront participer au projet dépend d'une part du choix de l'école et, d'autre part, du nombre d'enfants identifiés pour faire partie du projet. Nous évaluons qu'environ 20 % des enfants du préscolaire peuvent présenter des problèmes d'agressivité qui peuvent bénéficier particulièrement du programme d'intervention familiale et scolaire. Deux ou trois enfants par groupe de maternelle seront donc choisis pour faire partie du programme d'intervention familiale. Le professionnel non enseignant de l'école devra rencontrer, à raison de 90 minutes toutes les deux ou trois semaines, les parents de ces enfants. Lors de ces rencontres, le professionnel applique un programme d'entraînement aux habiletés parentales à partir des problèmes identifiés par la famille. Il est souhaitable que tous les membres de la famille soient présents lors de ces rencontres. Généralement, ces rencontres ont lieu le soir afin de permettre aux deux parents de participer au programme.

Le professionnel non enseignant accompagne également les enseignants dans la gestion des comportements agressifs dans leur classe. Le professionnel accorde une heure par semaine aux enseignants dont certains élèves ont été désignés pour le programme d'intervention familiale. Au cours de ces rencontres, le professionnel explique à l'enseignant l'intervention effectuée auprès des familles des enfants ciblés et ils discutent ensemble du comportement de ces enfants en classe. Le professionnel donne un soutien à l'enseignant dans ses interventions auprès des enfants. L'objectif est de bien coordonner les actions des parents, de l'enseignant et du professionnel. La commission scolaire qui participe à ce projet doit décider du nombre de professionnels et d'enseignants qu'elle désire impliquer dans ce programme d'intervention. Par exemple, une commission scolaire pourra décider de dégager un seul professionnel non enseignant pour l'ensemble des interventions à effectuer. D'autres commissions scolaires préféreront impliquer différents professionnels qui se partageront les interventions à effectuer auprès des personnes concernées.

Implantation des ateliers d'entraînement aux habiletés sociales dans la classe

Les ateliers d'entraînement aux habiletés sociales s'adressent à tous les enfants intégrés dans les maternelles ciblées. Les ateliers se déroulent dans la classe avec tous les enfants d'un groupe. Ainsi, tous les enfants de maternelle bénéficient de cette intervention en classe. Deux ateliers regroupant chacun cinq ou six enfants sont formés à l'intérieur de la classe. Les autres enfants de la classe (cinq ou six) participent à une activité préparée par l'enseignant et qui peut être animée par un parent ou un bénévole. L'enseignant de

maternelle et le professionnel non enseignant animent chacun un atelier d'entraînement aux habiletés sociales d'une durée de 30 minutes. Une rotation entre les trois groupes permet à tous les enfants de participer à un atelier au cours d'une période de 60 minutes environ. Les enfants ayant participé aux ateliers d'entraînement aux habiletés sociales durant la première moitié de la période participent à l'activité libre durant la seconde moitié de la période. Ceux qui ont commencé par l'activité libre terminent la période en participant à l'atelier d'entraînement aux habiletés sociales. Le troisième atelier d'entraînement aux habiletés sociales qui se déroule dans la seconde moitié de la période est animé soit par le professionnel ou par l'enseignant, selon leur choix. Les ateliers ont lieu toutes les deux semaines.

Il est à noter que les enfants identifiés comme ayant des problèmes particuliers d'agressivité sont répartis dans les trois groupes pour éviter qu'ils se retrouvent tous dans le même atelier. Ainsi, ces enfants agressifs seront jumelés à plusieurs enfants compétents qui participeront à ces ateliers. Nous devons toujours éviter de regrouper les enfants qui manifestent des problèmes dans un même atelier. Les enfants compétents doivent servir de modèles pour les enfants qui ont des difficultés.

Durée de l'intervention auprès des enfants

Certains enfants vont bénéficier rapidement de ce type d'intervention, d'autres moins rapidement. Lorsque les parents sont réceptifs et que les enfants ne sont pas des cas extrêmes, il est probable qu'une année d'intervention sera suffisante. Dans les cas les plus difficiles tant du point de vue de l'état de la famille que du comportement de l'enfant, il faut prévoir un soutien à long terme. Il est possible qu'une intervention intensive sur deux ans (e.g. pré-maternelle et maternelle, ou maternelle et première année) permette une bonne adaptation; mais il est également possible que ces enfants et leur famille nécessitent un suivi moins intensif, mais sur plusieurs années. Les professionnels devraient être en mesure de prendre ces décisions suite à la formation qui leur est donné. Dans tous les cas, il est clair qu'un enfant qui a présenté des difficultés d'adaptation au préscolaire devrait faire l'objet d'une évaluation périodique et d'un support au besoin.

Durée de l'implantation du projet pour la formation du personnel

Le programme de formation du personnel s'échelonne sur une période de deux ans. La première année permet aux professionnels non enseignants et aux enseignants d'implanter le projet et de se former à l'utilisation des différents programmes. La deuxième année permet aux intervenants de consolider leurs acquis et de se sentir à l'aise dans l'utilisation des différentes techniques de dépistage et d'intervention. A la suite de ces deux années, le personnel formé à l'intervention maîtrise suffisamment les éléments du programme pour devenir à son tour formateur auprès d'autres intervenants de son milieu. Pour la Commission scolaire, il s'agit donc d'un projet d'intervention qui peut largement se généraliser à la suite de la formation initiale.

France Capuano, M.Pséd.